






UN BUDGET QUI PARLE...

Ce tableau illustre l'écart qui existe entre le montant actuel de la prestation d'aide sociale pour une personne seule et le montant nécessaire pour arriver à couvrir ses besoins de base au Québec.

La première colonne présente les montants proposés par la Mesure du panier de consommation (MPC)* afin de se procurer un ensemble de biens et de services nécessaires pour la survie et la couverture des besoins de base.

La deuxième colonne présente le résultat d'un exercice budgétaire fait avec des personnes assistées sociales. Leurs commentaires paraissent dans des bulles, à la droite du tableau.

BUDGET MENSUEL

SECTEUR DE DÉPENSES	Ce qu'il faut pour couvrir les besoins de base (MPC)*	Ce que permet une prestation de base à l'aide sociale**	ÉCART	
	1 480 \$	623 \$ + 103 \$ de crédits d'impôt**		
 Hébergement	474 \$	484 \$	10 \$	Le loyer, c'est la première chose que tu paies. Quand y fait -40, tu paies ton loyer, tu veux pas te retrouver dehors!
 Alimentation	413 \$	182 \$	-231 \$	Faut comprendre qu'y'a du monde qui peuvent pas manger pis payer leur Hydro en même temps!
 Habillement	110 \$	10 \$	-100 \$	Selon le Dispensaire diététique de Montréal, c'est un peu moins que le montant qu'on doit déboursier pour nourrir un enfant de 4 ans!
 Transport	101 \$	24 \$	-77 \$	Ce qui me tue, c'est que t'as jamais droit au neuf, au beau...
 Autres	382 \$	26 \$	-356 \$	Faut pas que t'aies de maladie chronique!
Total	1 480 \$	726 \$**	- 754 \$	En plus, t'es jugé sur des choix que tu fais.

*La Mesure du panier de consommation est une mesure de faible revenu calculée par Statistique Canada. Les montants présentés ici ont été indexés au coût de la vie pour l'année 2016, à l'aide de l'Indice des prix à la consommation.

** Ce budget présente le cas d'une personne seule à l'aide sociale qui est jugée sans contraintes à l'emploi. Son revenu mensuel est composé de la prestation de base d'aide sociale (623 \$) et de crédits d'impôts (103 \$ pour le crédit d'impôt pour solidarité et le crédit pour la TPS).